

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

DECRET N° 93-432 du 10 Septembre 1993
/MPFRA/DGFP/DGCA/SAV.

Portant promotion au titre des années
1987, 1989 et 1991 de Monsieur KOYO
(Jean Prosper) Chargé de Recherche des
cadres de la catégorie A, hiérarchie
I de Corps des Chercheurs et Techniciens
de Recherche du Personnel de la Recherche
Scientifique.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNE-
MENT,

(/ISAS : (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant Refonte du
Statut Général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant
l'avancement des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 82/842 du 16 Septembre 1982 portant Statut
Particulier du Personnel de la Recherche Scientifique ;
(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le cir-
cuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements
et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblo-
cage des effets financiers des avancements et des révisions des
situation administratives ;
(/u le décret n° 91/315 du 23 Juin 1993 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 92/318 du 24 Juin 1993 portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organi-
sation des intérim des Ministres ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 24 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 93-431 /MPFRA/DGFP/DGCA/SAV du 10 Septembre
1993 / portant inscription au tableau d'avancement au titre des
années 1987, 1989, 1991 de Monsieur KOYO (Jean Prosper), Chargé de
Recherche des cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Corps des
Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche
Scientifique

DECRETE :

ARTICLE 1ER. - Monsieur KOYO (Jean Prosper) Chargé de Recherche de 1°
échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Corps des
Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche
Scientifique est promu successivement au titre des années suivantes
et aux échelons ci-après : comme suit : **100 = 1 mois et 24 jours.**

ANNEXE 1987 :

Au 2° échelon, indice 1400 pour compter du 1er Janvier 1987.

ANNEE 1989 :

Au 3° échelon, indice 1540 pour compter du 1er Janvier 1989

ANNEE 1991 :

Au 4° échelon, indice 1680 pour compter du 1er Janvier 1991.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1er Novembre 1990 pour les 2° et 3° échelons et du 1er Janvier 1991 pour le 4° échelon, sera enregistré, publié au Journal Officiel, de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville , le 10 Septembre 1993

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Réformes
Administratives,



Jean Prosper K O Y O.-



- Général Jacques Joachim YHOMBY OPANGO .-

AMPLIATIONS :

- JORC 1
- DGFP/DGCA 3
- DGFP/BST 3
- D.G.B. 3
- D.G.C.F. 3
- MFPPA 1
- DOSSIERS 3
- INTERESSE 1
- SCE AVANCEMENT 3
- SGG/BC 2

